



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
TENUE LE 19 NOVEMBRE 2018

Présences : Monsieur Martin Herteleer, parent
Monsieur Sébastien Turner, parent
Madame Johanne Trudeau, responsable SDG
Monsieur Jean-Sébastien Motard, parent
Madame Chloé Beaudoin-Lejour, parent
Monsieur Valery Tchuente, parent
Madame Michèle Lepage, éducatrice spécialisée
Monsieur Dominic Loiselle, enseignante
Monsieur Karl Daudelin-Mouton, enseignant

Absences : Madame Line Parent, parent et Madame Josée Pomminville, enseignante

La direction était présente : Madame Mélanie Forcier, directrice

1. Accueil et vérification du quorum

Le quorum étant atteint, monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19 h 15.

Compte tenu de la présence de madame Mélanie Gauthier, monsieur Sébastien Turner propose de modifier l'ordre du jour en déplaçant le point 7 *Programme Nager pour survivre* au point 2.

Il est proposé par monsieur Martin Herteleer et appuyé par madame Michèle Lepage d'adopter l'ordre du jour tout en modifiant l'ordre des sujets ci-haut mentionnés.

Adoptée à l'unanimité
CE-18-19-025

2. Programme Nager pour survivre

Mme Mélanie Gauthier, coordonnatrice du programme scolaire *Nager pour survivre* de la Société de sauvetage nous présente la méthode et les objectifs de ce programme. Étant donné le sondage réalisé auprès des parents des élèves du 2^e cycle démontrant un manque d'intérêt de la part des parents pour une telle formation, les membres conviennent de reporter ce programme pour la prochaine année scolaire.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Chloé Beaudoin-Lejour demande d'ajouter au point 10 « activités de l'OPP ». Monsieur Jean-Sébastien Motard demande d'ajouter aussi en suivi « spectacle de musique »

Il est proposé par monsieur Martin Herteleer et appuyé par madame Michèle Lepage d'adopter l'ordre du jour tout en ajoutant les sujets ci-haut mentionnés.

Adoptée à l'unanimité
CE-18-19-026

4. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2018

Il est proposé par monsieur Jean-Sébastien Motard et appuyé par madame Chloé Beaudoin-Lejour d'approuver le procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2018 tout en y apportant quelques corrections.

Adoptée à l'unanimité
CE-18-19-027

5. Suivi : - cour d'école, Trotti-bus et page Facebook

Cour d'école :

Madame Mélanie Forcier fait un bilan sur l'évolution des travaux faits ainsi que ceux à venir.

Les membres du conseil d'établissement soulignent la lenteur et les nombreux correctifs qui doivent être apportés au projet. De plus, ils s'interrogent sur les raisons et l'imputabilité d'une telle situation. Lors de la séance du conseil d'établissement de septembre dernier, Messieurs Grandioux et Lamoureux sont venus expliquer le projet de la cour d'école et avaient mentionné qu'au 15 octobre tout serait terminé, ce qui n'est pas le cas. Les membres souhaitent donc rencontrer, lors d'une prochaine séance du conseil d'établissement, un responsable de la commission scolaire afin d'obtenir des réponses à leurs questionnements.

Il est proposé par monsieur Jean-Sébastien Motard et appuyé par monsieur Valéry Tchunte que la demande ci-haut mentionnée soit acheminée à la commission scolaire.

Adoptée à l'unanimité
CE-18-19-028

Trotti-bus :

Monsieur Martin Herteleer nous informe que la responsable de ce programme sera possiblement disponible pour nous rencontrer lors de la séance du 14 janvier 2019. Elle offre aussi de nous informer par une vidéoconférence lors de la séance du mois de février 2019. Les membres optent pour la rencontre du 14 janvier 2019.

Facebook :

Madame Mélanie Forcier nous réfère à la réponse reçue de la part de la commission scolaire suite à la demande d'ouverture d'une page facebook. Monsieur Martin Herteleer projette apporter ce point au comité de parents.

Spectacle de musique :

Monsieur Jean-Sébastien Motard nous informe que son frère Monsieur Eric Motard sera disponible pour fournir son aide et son équipement lors du spectacle de musique prévu le 2 mai 2019.

Ce point sera en suivi.

6. Questions du public

Aucun public

7. Éducation à la sexualité

Madame Mélanie Forcier présente le tableau-synthèse « thème et apprentissage en éducation à la sexualité ». Elle précise que ce sont des contenus obligatoires du programme de formation. Nous sommes en année d'appropriation et les thèmes ne seront pas travaillés avant janvier 2019. Des formations seront aussi offertes aux enseignantes et l'intégration du programme sera fait graduellement.

8. Activités étudiantes

Madame Mélanie Forcier présente les demandes d'activités étudiantes :

Pour les élèves de 4^e-5^e-6^e, un échange de cadeaux d'une valeur maximum de 5\$ se déroulerait dans le cadre de la fête de Noël.

Les élèves de la classe de 6^e de Madame Josée Pomminville, désirent être responsable de La Guignolée qui aura lieu en décembre.

Il est proposé par madame Michèle Lepage et appuyé par monsieur Valery Tchunte d'approuver les activités telles que présentées.

Approuvée à l'unanimité
CE-18-19-029

-Activités parascolaires :

Madame Mélanie Forcier expose les résultats des recherches faites pour le volet scientifique des activités parascolaires après les heures de classe. *Les neurones atomiques* proposent des ateliers au coût de 105\$, la compagnie *Décibel* l'offre pour 85\$ alors que *Sciences sans frontières* le font pour 70\$ (tous pour 8 ateliers)

Il est proposé par madame Michèle Lepage et appuyé par monsieur Valery Tchunte d'approuver les activités parascolaires de *Sciences sans frontières* telles que présentées.

Approuvée à l'unanimité
CE-18-19-030

-Activités parascolaires volet sportif du l'heure du midi :

Deux organismes sont proposés : Bouge au max et les activités Pro-Actif. Monsieur Dominic Loiselle nous présente son programme pour la session hiver 2019. Monsieur Dominic Loiselle et monsieur Karl Daudelin-Mouton se retirent de la séance pour la durée de la discussion.

Monsieur Sébastien Turner demande le vote. Il y a 4 membres qui sont pour les activités de Pro-Actifs, aucun contre. Les autres s'abstiennent de voter. Le choix s'arrête donc sur Pro-Actif.

Approuvée à l'unanimité
CE-18-19-031

9. Budget révisé du service de garde (adoption)

Madame Mélanie Forcier et madame Johanne Trudeau présentent le budget révisé du service de garde tout en répondant à quelques questions.

Il est proposé par madame Michèle Lepage et appuyé par monsieur Martin Herteleer d'adopter le budget révisé tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
CE-18-19-032

10. Fournitures scolaire OPP

Monsieur Sébastien Turner propose comme projet à l'OPP de faire des achats regroupés de matériel pour la liste des effets scolaires de début d'année. Cette proposition a pour objectif d'obtenir de meilleurs prix qu'en achat individuel. Madame Chloé Beaudoin-Lejour apportera le sujet à la prochaine rencontre de l'OPP.

Ce point sera en suivi à la séance du mois de décembre.

11. Varia

Sans objet

12. Mot du représentant du comité de parents

Monsieur Martin Herteleer nous fait un compte-rendu des sujets abordés lors de la dernière rencontre du comité de parents; critères d'inscription, règles de régie interne, projet multi-média ont été abordés lors de la dernière rencontre.

13. Mot de la représentante de l'OPP

Madame Chloé Beaudoin-Lejour présente les différents projets du comité :

- cartes de Noël pour les personnes âgées qui seraient remises le vendredi 7 décembre
- visite du Père Noël prévue le vendredi 21 décembre
- courrier de Noël

Un questionnement sur la façon de faire et une discussion s'ensuit sur les projets ci-haut mentionnés.
Une demande est faite d'ajouter un point OPP à l'info-parents.

14. Mot de la représentante du service de garde

Madame Johanne Trudeau informe les membres que la formation *Gardiens Avertis* se tiendra lors de la journée pédagogique du vendredi 3 mai 2019 de 8 h30 à 16 h30 au coût de 40\$ taxes incluses.

15. Mot du personnel de soutien

Sans objet

16. Mot du personnel enseignant

Sans objet

17. Mot de la direction

Madame Mélanie Forcier souligne la fin de la première étape. Elle nous informe également du montant final de 8311,40\$ amassé lors du marchethon.

18. Mot du président

Sans objet

19. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Michèle Lepage et appuyé par madame Johanne Trudeau que l'assemblée soit levée à 22 h 30.

**Approuvée à l'unanimité
CE-18-19-033**



Monsieur Sébastien Turner
Président



Madame Mélanie Forcier
Directrice

La prochaine séance aura lieu le 17 décembre 2018 à 19 h00.